

LE BRABANT : DU DUCHÉ AUX PROVINCES

Publié dans *Septentrion* 2009/3.

Voir www.onserfdeel.be ou www.onserfdeel.nl.

Au XIII^e siècle, le territoire des ducs de Brabant, qui s'étendait de Breda et Bois-le-Duc (aujourd'hui Brabant-Septentrional, aux Pays-Bas) jusqu'à Nivelles et Jodoigne (aujourd'hui Brabant wallon), était pris en tenailles entre la principauté épiscopale de Liège et les comtés de Hainaut et de Flandre, unis par des liens dynastiques.

Alors que les principautés voisines étaient secouées par des révoltes et des crises successorales, les ducs de Brabant surent renforcer la cohésion de leurs possessions en défendant les intérêts économiques et commerciaux de leurs sujets et en leur octroyant des privilèges fonciers généraux. La conquête du duché de Limbourg consolida la position internationale des ducs de Brabant, même s'ils durent pour cela acheter la loyauté de leurs sujets. En 1312, le duc Jean II leur permit d'instaurer le «Conseil de Kortenbergh» visant à limiter les abus de pouvoir du duc ou de ses agents tandis que les «chartes wallonnes» (1314) placèrent pour ainsi dire le pouvoir entre les mains des grandes villes. Jean III put de cette manière résister à la coalition des principautés voisines, mettre la main sur l'importante enclave économique de Malines et marier ses filles au comte de Flandre, au comte de Luxembourg et au duc de Gueldre. Lorsque Jeanne, épouse de Wenceslas de Luxembourg, succéda à son père, le couple dut par sa «Joyeuse Entrée» (1356) garantir l'indivisibilité du duché et les privilèges antérieurement accordés. Le comte de Flandre contesta la succession au nom de son épouse et réussit à se faire céder Anvers et Malines. Le gendre de Gueldre se laissa amadouer par la cession du Pays de Turnhout à sa femme Marie († 1399).

Le poids croissant des ducs de Brabant se traduit par des avantages économiques pour l'industrie du drap, alors en plein essor dans leurs villes: sécurité et exemptions à l'exportation, établissement temporaire du marché de la laine anglaise à Anvers. La relative harmonie entre les ducs et leurs villes, prospères, trouva même un écho dans la littérature. Hormis les poèmes courtois et épiques en français d'Adenet le Roi et de son protecteur, le duc Henri III († 1261), et ceux issus de la collaboration entre Froissart et le duc Wenceslas († 1383) ou les poèmes et traités rédigés en langue populaire par des religieux (la béguine Hadewych au milieu du



Jan van Ruusbroec (seconde moitié du XIV^e siècle) représenté en train d'écrire, Bibliothèque royale, Bruxelles.

XIII^e siècle, le moine Jan van Ruusbroec dans la seconde moitié du XIV^e), on remarquera surtout les chroniques rimées et les poèmes didactiques en moyen néerlandais. Des auteurs tels que Jan van Heelu avec son panégyrique du duc Jean I^{er}, conquérant du Limbourg, et le clerc des échevins d'Anvers, Jan van Boendaele († vers 1352), furent les relais littéraires de la conscience brabançonne des citadins.

La crise démographique et économique qui secoua l'Europe occidentale vers 1348 n'épargna pas le Brabant. La chute des exportations de drap fut aggravée par des luttes intestines à Louvain - que le duc Wenceslas laissa à dessein s'envenimer pour mieux asseoir son autorité et alimenter son trésor - et par la défaite du duc à la bataille de Baesweiler contre la Gueldre (1371) qui porta un coup fatal aux finances brabançonnaises. À la mort de Wenceslas, la duchesse, déjà âgée, fut livrée au bon vouloir de ses villes et de Philippe le Hardi, qui avait épousé sa nièce Marguerite, héritière de Flandre. Philippe dut néanmoins accepter l'idée de voir le duché de Brabant conserver son indépendance sous la direction de son fils cadet Antoine, d'abord comme *ruwaard* (régent) puis comme duc en 1406. Le mariage de ce dernier avec Élisabeth de Görlitz ramena le Luxembourg dans le giron brabançon. Antoine essaya de remettre de l'ordre dans les affaires du duché, notamment par la création d'une chambre des comptes et la nomination d'un chancelier chargé de la garde des sceaux à apposer sur les documents officiels. Les États de Brabant, composés des représentants du clergé, de la noblesse et des villes du duché, reconnurent son fils Jean IV, encore mineur en 1415, comme son héritier assisté d'un conseil de régence désigné par eux. Au bout de deux ans, Jean, ou plutôt la faction de nobles qui l'entourait, arriva au pouvoir. Son mariage avec Jacqueline de Bavière, comtesse de Hollande, de Hainaut et de Zélande, ajoutant ces territoires à ceux qu'il possédait déjà, à savoir les duchés de Brabant et de Limbourg, fit de lui l'un des plus puissants princes des Plats Pays. Mais Jean ne fut pas à la hauteur et les États le remplacèrent par son frère cadet, Philippe de Saint-Pol. Jean occupa cependant Bruxelles et seule la révolte des métiers de cette ville sauva la cause des États. Ils se réconcilièrent avec Jean, qui dut leur accorder le

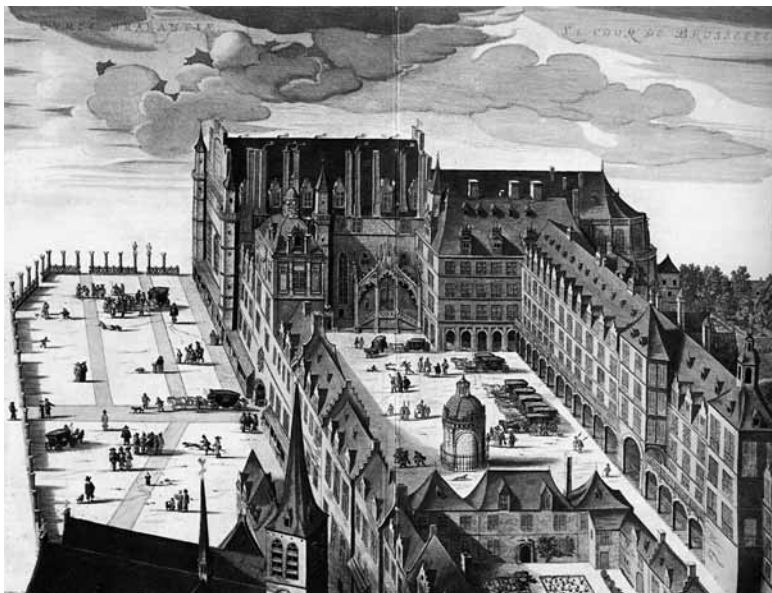
«Nouveau Régiment» (1422), large complément de sa Joyeuse Entrée. Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre, avait acquis suffisamment d'influence au sein des États de Brabant pour se faire accepter en 1430 comme successeur de son cousin Philippe de Saint-Pol. Les États choisirent donc le rattachement aux possessions bourguignonnes, futurs Pays-Bas espagnols puis autrichiens. Mais le rapport de force entre les Brabançons et leurs monarques changea radicalement, car les ducs pouvaient désormais compter sur les nombreux territoires qu'ils possédaient en dehors du Brabant.

TENSIONS DANS LE DUCHÉ DE BRABANT ET LES PLATS PAYS

Philippe dut garantir le particularisme du duché. En théorie, le souverain ou son gouverneur général y exerçait personnellement le pouvoir avec, en propre, un Conseil de Brabant, un chancelier et les institutions afférentes, chargées de l'administration et de la justice, dans le respect des deux langues du duché, le thiois et le français. Le Brabant donna le ton dans l'ensemble des Plats Pays, tant par sa situation centrale, par sa prééminence en tant que duché le plus ancien, que par son poids économique et démographique (413 000 habitants en 1473). Le Brabant, en particulier Bruxelles et Malines, accueillait très fréquemment les cérémonies rituelles dynastiques et les réunions des États-Généraux, les assemblées des députés des différents États bourguignons et du prestigieux ordre de la Toison d'or. Le droit contenu dans la Joyeuse Entrée de s'opposer aux faits du prince faisait du duché un modèle en matière de relations avec le souverain. Le «Grand Privilège» que Marie de Bourgogne se vit contrainte de concéder en 1477 à ses pays en reprit des passages et la révolte générale menée contre les réformes institutionnelles et la politique religieuse éclairée de Joseph II en 1789 devint célèbre sous le nom de Révolution brabançonne.

La suprématie du Brabant alla de pair avec la concentration progressive des fonctions centrales à Bruxelles, qui prit peu à peu l'allure d'une capitale. Depuis la révolte des Louvanistes contre Jean I^{er} en 1265, le duc et ses successeurs résidèrent de préférence à Bruxelles. La ville de Louvain, appauvrie et déchirée par des luttes intestines de 1360 à 1383, ne fut plus en mesure de rivaliser avec la richesse financière et architecturale de Bruxelles, qui tentait aussi de l'emporter sur ses rivales situées hors du duché, comme Dijon, Lille ou Bruges. La caisse municipale de Bruxelles participa pour une large part à l'agrandissement et à l'embellissement du palais ducal et du parc attenant. En 1444, le prince héritier de Bourgogne, le futur Charles le Téméraire, posa la première pierre de l'aile droite de l'hôtel de ville, au moment précis où Louvain voulait avoir son propre hôtel de ville dans une version améliorée de celui commencé en 1401 à Bruxelles. Entre-temps, de nombreux ouvrages gothiques et même des palais destinés aux courtisans ducaux furent édifiés autour de la Grand-Place et ailleurs dans Bruxelles, en partie grâce à des fonds municipaux. La ville affirmait par ces constructions son image de capitale du Brabant et des États bourguignons, et il en allait de même dans les *ommegangs* et autres processions, dans les représentations théâtrales et dans la réalisation d'une historiographie proprement brabançonne, en néerlandais, tandis que les historiens et poètes de cour bourguignons comme Chastellain et Molinet faisaient usage du français. Dans les cortèges de fêtes, des groupes incarnaient la dynastie brabançonne et des spectacles de théâtre comme les *Bliscappen van Maria* (Joies de Marie) et autres produits des rhétoriciens et «poètes municipaux» de Bruxelles faisaient référence à la ville, au duché et à ses princes. Les marques B(rabant)B(ruxelles) sur les tapisseries tissées à Bruxelles, le lion de Brabant et saint Michel sur les pièces d'orfèvrerie bruxelloises procédaient du même esprit.

Le duc de Bourgogne Charles le Téméraire (1467-1477) voulut cependant fixer à Malines les institutions centrales du royaume de Bourgogne dont il rêvait. Le Grand Conseil qu'il y



La cour du Brabant au XVII^e siècle, *Centrum Kunsthistorische Documentatie van de Radboud Universiteit, Nijmegen*.

instaura en 1473 et qui devint le Parlement de Malines, fonctionna pratiquement jusqu'en 1796, à quelques années près, comme instance judiciaire suprême des Pays-Bas méridionaux. Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, y tint cour presque sans interruption de 1507 à 1530. À partir de l'installation de Marie de Hongrie, qui lui succéda, et de la création des conseils collatéraux en 1531, Bruxelles devint la véritable capitale des Pays-Bas. Louvain, traditionnellement la première des quatre «capitales» administratives du duché, ne put que se contenter de son université (1426), longtemps la seule des Plats Pays; elle dut même accepter en 1621 que toutes les joyeuses entrées aient lieu à Bruxelles. Anvers, troisième «capitale», se développa aux XV^e et XVI^e siècles au détriment de Bruges et devint le marché international des Pays-Bas et l'une des plus grandes villes d'Europe occidentale (environ 100 000 habitants vers 1560). Le blocus de l'embouchure de l'Escaut depuis 1585 par les régions rebelles du Nord lui porta un coup décisif dont elle ne se remit que vers 1800. La quatrième capitale du duché, Bois-le-Duc, fut incorporée par les Provinces-Unies dans les années 1585-1637 avec les régions frontalières du Nord aux Pays de la Généralité ou Brabant des États, qui allaient constituer la future province du Brabant-Septentrional.

CONSCIENCE DE SOI

L'annexion des Pays-Bas autrichiens à la République française (1794 / 1796) mit fin aux anciennes institutions et structures sociales du Brabant. Le duché fut réparti entre le département de la Dyle (chef-lieu: Bruxelles) et celui des Deux-Nèthes (chef-lieu: Anvers). Après la défaite de Napoléon à Waterloo (1815), les deux départements formèrent respectivement les provinces du Brabant-Méridional et d'Anvers au sein du royaume-uni des Pays-Bas. Mais les régions méridionales ne purent s'accommoder de la politique de Guillaume I^{er}, qui privilégiait les Néerlandais du Nord et le néerlandais. En août 1830 éclata à Bruxelles et



Peinture représentant le *Bonapartedok* (bassin Bonaparte) d'Anvers, construit au début du XIX^e siècle sous l'Empire français, archives des éditions Waanders, Zwolle.

à Louvain une révolte, avec *La Brabançonne* pour chant patriotique et le drapeau tricolore et le lion de Brabant pour emblèmes, que conserverait la Belgique indépendante. Les princes héritiers portèrent alors, jusqu'à aujourd'hui du reste, le titre de duc de Brabant. Les provinces de Brabant (sans l'adjectif «Méridional») et d'Anvers furent maintenues, mais pour ne former guère plus qu'un cadre administratif, dont elles feraient toutefois leur propre instrument de gestion à partir de la fin du XIX^e siècle. Bruxelles, siège du gouvernement et du Parlement et centre de l'administration du royaume et du secteur financier, connut un grand essor et des embellissements continus. Anvers devint l'un des plus grands ports d'Europe de l'Ouest. Louvain, siège d'une université catholique, parallèlement à l'université libre de Bruxelles, et Malines, centre du réseau ferroviaire belge qui, dans ses premières années, s'était surtout étendu dans les deux provinces, suivirent à une certaine distance. Dépourvues de charbonnages et d'industrie lourde, les deux provinces purent surtout profiter au XIX^e siècle de secteurs industriels plus légers et plus porteurs: alimentation, boissons, chimie, mécanique et électrotechnique.

Le développement du bien-être et la généralisation de l'enseignement encouragèrent la conscience de soi dans les régions néerlandophones. Les Flamands s'opposèrent à la relégation au second plan de leur langue maternelle et à la prééminence culturelle et sociale du français. Le «Mouvement flamand» se renforça avec l'extension du droit de vote en 1893 et 1917. Dans la province flamande «homogène» d'Anvers, l'élite bilingue put s'en accommoder, mais en Brabant la présence de la population wallonne dans le sud et la francisation accrue de Bruxelles rendirent la situation plus délicate. La capitale accueillit un nombre croissant de fonctionnaires et de bourgeois aisés francophones ou bilingues, et dans leur sillage beaucoup de citoyens d'une classe moyenne plus modeste, petits commerçants ou demoiselles de magasin, qui pensaient grâce au français gagner leur vie et progresser socialement. Le Brabant est ainsi resté depuis 1921 une pierre d'achoppement lors de l'élaboration des lois linguistiques, de l'établissement de la frontière linguistique et des modifications de la Constitution, malgré le transfert de la section francophone de l'université de Louvain à partir de 1968 sur le site

de Louvain-la-Neuve. Finalement, la province fut scindée en trois entités (Bruxelles, Brabant flamand et Brabant wallon) le 1^{er} janvier 1995, mais la querelle autour de Bruxelles et des communes de sa périphérie se poursuit.

IDENTITÉ BRABANÇONNE

Du fait de la concentration d'un public fortuné de courtisans, nobles, hauts fonctionnaires, clercs, étudiants et professeurs d'université, hommes d'affaires internationaux, le duché de Brabant, fortement urbanisé, et les provinces qui en sont issues ont connu une vie culturelle et artistique intense qui a rayonné jusqu'en dehors de leurs frontières. Sommets de la littérature médiévale, les vers mystiques brûlants de la Brabançonne Hadewych, le mystère ou «miracle» de la fin du Moyen Âge *Mariken van Nieumeghen* (Mariette de Nimègue) et la moralité *Elckerlijc* (Tout-Homme), étaient incontestablement brabançons. Les nombreuses chambres de rhétorique, associations de comédiens et de poètes populaires du Brabant et de Malines, se rencontraient au *landjuweel*, un cycle de concours de théâtre, et n'étaient pas insensibles aux idées de la Réforme. La *Bijenkorf der Heilighe Roomsche Kercke* (Ruche de la sainte Église romaine, 1569) du gentilhomme bruxellois Marnix van Sint-Aldegonde constituait même une attaque mordante contre le catholicisme, alors que les refrains de l'institutrice anversoise Anna Bijns en prenaient ardemment la défense. Parmi les grands «primitifs flamands» figurèrent les peintres officiels des villes de Bruxelles et de Louvain, Rogier van der Weyden (Roger de la Pasture) et Dirk Bouts. Après eux, Jérôme Bosch, dont le pseudonyme renvoie à sa ville natale ('s-Hertogenbosch, c'est-à-dire Bois-le-Duc en français), et le Bruxellois Pieter Brueghel connurent la plus grande célébrité, de même que les peintres baroques anversois Rubens, Van Dyck et Jordaens. Les produits d'artisanat, tapisseries, retables, travaux d'imprimerie (Plantin) et pièces d'orfèvrerie du Brabant étaient demandés dans l'Europe entière. L'abbaye de Nivelles comptait parmi les édifices les plus marquants de l'art roman ottonien. L'abbaye cistercienne de Villers fut à l'origine du style gothique dans les Plats Pays, appliqué du reste à partir de 1320 par des bâtisseurs français à la construction des églises dans l'ensemble du Brabant. Peu avant 1350, des familles d'architectes locaux développèrent un gothique brabançon classique aux caractéristiques propres: emploi du grès brabançon, tours élancées, déambulatoire à chapelles rayonnantes, massif occidental impressionnant, décors sculptés riches et profondément découpés. Dans l'ensemble des Plats Pays et même à l'étranger, ces architectes furent sollicités pour l'édification d'églises, d'hôtels de ville et de palais du même genre. Il est possible que la présence de la Cour et des milieux internationaux de la noblesse, de l'université et du commerce ait facilité l'essor de la Renaissance, du baroque et des styles Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, qui touchèrent le Brabant avant les régions voisines, notamment en peinture et en architecture. La conscience d'un riche passé brabançon n'est peut-être pas étrangère au vague sentiment d'«identité brabançonne» qui se manifeste encore parfois chez certains intellectuels de part et d'autre de la frontière territoriale, voire linguistique.

Raymond Van Uytven

Professeur émérite d'histoire à l' *Universiteit Antwerpen* et à la *Katholieke Universiteit Leuven*.

Adresse : Dormaalstraat 7, B-3440 Zoutleeuw.

Traduit du néerlandais par Jean-Philippe Riby.